

SECTION I : AVIS D'APPEL D'OFFRES



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/...158.../F/2024-2025
POUR L'ACHAT DES ALIMENTS GRANULES CONCENTRES POUR LES POISSONS
ET LES LAPINS.

Date de Publication : ...18/9.../2024

Date d'ouverture des offres : ...9/10.../2024

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, Direction Générale de l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU) invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les candidats désirant présenter leurs offres pour l'achat des aliments granulés concentrés pour les poissons et les lapins.

1. Objet.

Le Présent marché concerne l'achat des aliments granulés concentrés pour les poissons et les lapins.

2. Financement.

Le présent marché est financé à 100% par le Budget Général de l'Etat, exercice 2024-2025.

3. Mode de passation du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National, tel que défini à l'article 62 du Code des Marchés Publics.

4. Conditions de participation

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables, de 8 heure à 15 heure de Lundi à Jeudi et de 8 heure à 11 heure 30 minutes le vendredi, heure locale à l'adresse ci-après : Direction Générale de l'ISABU (Service Approvisionnements) située à l'Avenue de la Cathédrale, Tél : 22 22 33 90.

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant non remboursable de cinquante mille francs burundais (50 000 FBU) versé au sous-compte de transit des recettes non fiscales N° cc 10 003 ouvert à la Banque de

la République du Burundi (BRB), chaque fois en mentionnant « **Achat DAO N° DNCMP/...../F/2024-2025** ».

6. Qualification des candidats

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

7. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

8. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres.

Les offres sous pli fermé parviendront à la Direction Générale de l'ISABU à l'adresse ci-haut indiquée au plus tard le 9.../...10.../2024 à 10 heures, heure locale.

Elles porteront obligatoirement la mention : Offre pour l'achat des aliments granulés concentrés pour les poissons et les lapins relatif au marché **DNCMP/158.../F/2024-2025**, à **n'ouvrir qu'en séance publique du 9.../...10.../2024** à 10 heures 30 minutes.

Les offres seront ouvertes le 9.../...10.../2024 à 10 heures 30 minutes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

9. Délais de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire (ou de microfinance), opérant comme une institution bancaire, d'un montant de **Dix millions de francs burundais (10. 000.000 FBU)**.

11. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un lot unique.

Fait à Bujumbura, le/...../2024

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ISABU,
Dr. Samson MUSERIMANA



LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.

Ir. Prosper DODIKO

